



**Compte-rendu du Conseil
d'administration du 24 septembre 2021**

Participants : Gaëlle Bouché, Gwendoline Charpentier, Elisabeth Girodengo, Julie Marquet, Patrick Berthet, Jean-Pierre Bosdevigie, Jean-Paul Bouché.

1. Point financier et résultat de l'édition 2021

En ce qui concerne le résultat de l'édition 2021, quelques éléments complémentaires sont parvenus depuis la dernière réunion : montant de la « taxe » du CNM (centre national de la musique), la déclaration Sacem a été faite mais le montant des droits n'est pas encore connu (estimé à 1100€), quelques factures enregistrées (dépenses de communication). Le tableau des dépenses et recettes de l'édition 2021 fait apparaître un déficit de 6700€ (proche de celui présenté fin août), chiffre assez conséquent mais qui ne met pas en danger la poursuite de l'association (rappel : tous ces chiffres sont basés sur les montants des subventions votées par les collectivités dont les dossiers de paiement sont à faire).

Le règlement des factures s'est poursuivi avec la trésorerie disponible. A ce stade, il nous reste environ 4800€ de factures à régler (dont certaines pas encore parvenues) avec une trésorerie disponible sur notre compte de près de 2400€. La fédération Hiero Limoges (7 Weeks et Dirty Rodeo) attend notre feu vert pour encaisser les deux chèques. Par ailleurs, nous devrions recevoir la subvention Leader 2018 (voir ci-dessous) qui permettra de régler le reliquat des factures et de retrouver une trésorerie positive même après le remboursement des avances consenties par certains membres ces dernières années.

FESTIVAL		
Étiquettes de lignes	Somme de Crédit	Somme de Débit
Frais artistes		-9 131,92 €
Frais artistes : charges sociales		-342,04 €
Frais artistes annexes		-2 555,38 €
Frais assurance		-1 039,48 €
Frais bar et restauration	174,00 €	-3 545,50 €
Frais communication		-2 083,71 €
Frais divers		-1 478,62 €
Frais sécurité, secours		-2 169,40 €
Frais techniques		-9 100,76 €
Frais Techniques : location		-213,00 €
Mécénat	2 750,00 €	
Partenariat	1 000,00 €	
Recette bar et restauration	5 695,00 €	
Recette billetterie	3 906,36 €	
Recettes autres	48,00 €	
Sacem, CNV		-1 150,00 €
Subvention	12 500,00 €	
Total général	26 073,36 €	-32 809,81 €
Résultat		-6 736,45 €

En ce qui concerne les autres éléments de l'exercice 2021, il sont repris dans le tableau ci-dessous. Ces

éléments liés au fonctionnement courant de l'association font ressortir un résultat positif d'environ 1400€. Le résultat final, à ce stade, s'établit donc en déficit d'environ 5300€ pour l'exercice 2021.

Certaines recettes ou dépenses pourraient être affectées autrement (exemple : les intérêts sur les avances sur subvention qui sont dans le tableau « autres charges et ressources » mais pourraient être affectées dans le tableau « Festival »)

Association: autres charges et ressources		
Étiquettes de lignes	Somme de Crédit	Somme de Débit
Cotisation	1 122,00 €	
Don	1 100,00 €	
Don-abandon créance	444,65 €	
Frais bancaires		-205,56 €
Frais bancaires : intérêts sur prêt		-332,63 €
Frais bancaires: intérêts sur prêt		-11,47 €
Frais courants asso		-704,97 €
Intérêts reçus	0,48 €	
Total général	2 667,13 €	-1 254,63 €
Résultat	1 412,50 €	

Leader : Jean-Paul a repris contact avec nos interlocuteurs sur le dossier Leader 2018 : Jacques Sauvestre (directeur adjoint à la région en charge des fonds européens), Corinne Burdon (interlocutrice « intérimaire » du GAL/Socle sur nos dossiers depuis quelques mois) et Jennifer Joffe (interlocutrice permanente). Bilan de ces contacts : les documents complémentaires demandés et transmis le 10 août ne sont pas arrivés jusqu'à Jennifer Joffe. Notre demande paiement, déposée et enregistrée à la date 31/12/2019, a été créée dans le système informatique Osiris qui gère les dossiers Leader le 15/6/2021 (!) et n'est pas à ce jour complète, en raison des documents non parvenus (!!!). Par ailleurs, nos interlocutrices n'arrivaient pas à obtenir un correspondant au Conseil départemental pour établir un justificatif du paiement de la subvention du CD23 pour 2018. Je leur ai donc communiqué le nom de la personne au Conseil départemental qui s'occupe des subventions pour la Culture avec laquelle nous sommes en relation depuis 2012. Nous attendons la suite qui devrait être le paiement ...

2. Point sur les contacts :

Jean-Paul a rencontré Estelle Aufaure, habitante de Védreñas qui avait proposé en juin un concert de Sanseverino, avec son compagnon. Tous les deux sont intéressés par l'association et sont susceptibles de devenir membres. Compte tenu de leurs activités professionnelles (travaillent tous les 2 chez Sanofi) et personnelles (notamment 7 chevaux), leur temps disponible pour l'association reste assez limité. On leur communiquera la date de l'AG pour qu'ils puissent y participer.

Contact avec deux autres couples, arrivés récemment sur la commune de St Martin : un couple de quadra qui vient d'acheter une maison dans le bourg de St Martin, Louise et Léo, et doit s'installer définitivement en novembre avec deux enfants en âge scolaire. Tous les deux sont dans les métiers du spectacle (lui producteur, elle ?). J'ai rencontré Louise au Cabas, ils seraient bien sûr susceptibles tous les deux de s'impliquer dans l'association. Contact à reprendre dès leur arrivée à St Martin.

Un couple de quinquas qui loue une grande maison au village de La Teyxonnière, comme résidence secondaire. Ils travaillent tous les deux en région parisienne (lui : professeur de finances solidaires dans une école commerciale, ISIG, et elle architecte d'intérieur). Ils sont venus à la fête de la musique et au festival (premiers acheteurs de billets). Ils pourraient devenir membre de l'association avec une participation limitée, compte tenu de leur résidence.

Patrick annonce la participation possible de 2 copains : Olivier et Jérôme (qui a assuré la cuisson de frites les 2 soirs du festival). Gwendoline annonce que Thomas, qui a trouvé un CDI en Haute-Vienne et va s'installer à Limoges, deviendra membre de l'association.

Lors d'un rendez-vous avec Jean-Michel Pamiès début septembre, les noms de quelques autres personnes nouvellement arrivées sur la commune nous ont été communiquées par le maire. Jean-Paul essaiera de prendre contact en octobre.

Un rendez-vous a été pris avec le maire de St Léonard de Noblat la samedi 9 octobre à 9h30. Jean-Michel Pamiès sera, en principe, présent au rendez-vous. Gwendoline sera là également.

Gwendoline se propose pour reprendre le dossier Partenaire pour le rendre plus attractif.

3. Fixation de la date de l'AG :

Après discussion sur les disponibilités des participants, il a été décidé de fixer l'assemblée générale ordinaire au vendredi 29 octobre à 18h30 à la salle des fêtes (disponibilité de la salle à vérifier). L'AG sera suivie un repas auberge espagnole.

Nous proposerons à toutes les personnes contactées en septembre et octobre de participer à l'AG et d'adhérer à ce moment-là.

Une réunion du CA se tiendra avant l'AG pour valider les comptes définitifs de l'exercice 2021 et finaliser l'ordre du jour de l'AG.

**Prochaine réunion du CA le lundi 25 octobre
à 18 heures sur place et par Skype**